

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2026**
N°DCM-2026-040
OBJET :
FINANCES
**Attribution de subventions
 au Centre Social
 La Passerelle**

Année 2026

 Membres en exercice : 29
 Membres présents : 25
 Membres votants : 29

L'an deux mille vingt-six le vingt-huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 22 avril 2026, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - Mme BIAJOUX - Mme ROBIN - M. MORIN - Mme BAS-DESFARGES - M. LEDUC - Mme MERLIN - M. MARTINON - Mme SOUPE - M. JACQUARD - Mme PAGET - M. CURNILLON - Mme DESCOMBES - Mme COUTURIER - M. GINDRE - Mme FETTET - M. DECOMBLE - M. DUPUPET - Mme PERNIN - M. PESCARMONA - Mme BRUNEL - Mme MARIN - M. GADENNE - M. BEJA - Mme CHEVALIER.

Absents ayant donné un pouvoir : M. PERREAULT représenté par Mme BIAJOUX - Mme BROCHARD représentée par Mme MERLIN - M. DI CARLO représenté par M. MORIN - M. TASPINAR représenté par Mme BAS-DESFARGES.

Absent : néant.

Madame Annie ROBIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Après examen en commission Finances le 13 avril 2026, Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux d'attribuer les subventions annuelles, comme suit :

CENTRE SOCIAL La Passerelle	Attributions 2025	Propositions 2026
Intégration de la subvention et coordination du CEL	240 000,00 €	240 000,00 €
Restauration scolaire (environ 32 140 repas x 0,56 €)	17 360,00 €	18 000,00 €
Restauration scolaire (cantine 1€ part communale =1,16€)	7 000,00 €	7 000,00 €
Restauration scolaire (cantine à 1€ avance part Etat =3€)	18 000,00 €	18 000,00 €
TOTAUX	282 360,00 €	283 000,00 €

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à la majorité (23 voix pour et 6 voix contre),

APPROUVE l'attribution des subventions au Centre social La Passerelle pour 2026, telles que détaillées.

Ainsi délibéré le 28 avril 2026

Le Maire,
 Patrick MATHIAS



Secrétaire de séance
 Annie ROBIN



Pour extrait conforme.
 Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après :
 Affichage ou notification
 Le : 6/05/2026

Et dépôt en Préfecture
 Le : 6/05/2026